

Twitter et politiques, les liaisons dangereuses

ANALYSE - D'abord utilisé comme un outil de campagne et perçu comme une manière de «créer du lien», le réseau social est devenu un élément structurant du débat public.

Par Jim Jarrassé

Publié le 11/01/2021 à 20:23, Mis à jour le 11/01/2021 à 22:20

La prise du Capitole par des partisans du président américain a obligé Twitter à réagir en catastrophe en bannissant Donald Trump. JOSHUA ROBERTS/REUTERS

Il faut se souvenir du mythe du Golem, ce monstre d'argile façonné par un rabbin pragois pour protéger la communauté juive des pogroms, qui devient incontrôlable et finit par se retourner contre son créateur. Chaque génération a son Golem. Le nôtre s'appelle Donald Trump. Le président américain s'est nourri de la puissance des réseaux sociaux pour asseoir son influence. En quatre ans, il est devenu l'homme politique le plus suivi sur Twitter avec près de 89 millions de followers, et l'un des plus prolifiques avec plus de dix messages quotidiens. La machine est devenue folle, au point de prendre de court la plateforme elle-même: la prise du Capitole par des partisans du président a obligé Twitter à réagir en catastrophe en bannissant Donald Trump.

À lire aussi : **L'éditorial du Figaro: Trump censuré par la «police virtuelle»**

Si le cas est extrême, il illustre l'interconnexion absolue entre le monde politique et le réseau social. D'abord utilisé comme un outil de campagne et perçu comme une manière de «créer du lien», Twitter est devenu un élément structurant du débat public, notamment après la création en 2009 de la fonction «retweet». Depuis, politiques et Twitter s'auto-alimentent. Les premiers y trouvent un outil redoutable pour capter l'attention de l'opinion dans un marché de l'information de plus en plus concurrentiel. La plateforme, elle, profite de l'audience et de l'engagement générés par les tweets clivants des politiques, et les transforme en revenus financiers. Cet effet d'entraînement a abouti à une forme de dictature de la réaction. Alors qu'à l'origine les politiques se contentaient de transcrire sur Twitter leurs communiqués de presse, les voilà tenus, pour figurer dans le haut des classements d'influence, de réagir à tous les «trending topics» mis en avant par le réseau.

Quitter Twitter ? Encouragé par plusieurs intellectuels, comme l'Américain Jaron Lanier ou le Français Gaspard Koenig, qui appelle Emmanuel Macron à montrer l'exemple, ce mouvement est pour l'instant marginal

Leurs équipes de communication s'organisent pour assurer cette activité, qui fixe en partie l'agenda médiatique. Place Beauvau, Gérald Darmanin et Marlène Schiappa sont connus pour leur réactivité sur les faits divers, au risque de voir leurs premiers messages démentis par les enquêteurs, comme ce fut le cas lors de récentes agressions à Strasbourg et Belfort. Au sein du gouvernement, même les plus réticents s'y sont mis, comme le ministre de la Justice, Éric Dupond-Moretti, ennemi déclaré des réseaux sociaux, dont l'équipe s'est récemment félicitée de voir la vidéo d'un «clash» avec Marine Le Pen faire un tabac sur Twitter. La présidente du RN, deuxième personnalité politique française la plus suivie, doit elle-même comparaître dans un mois devant le tribunal de Nanterre

après avoir diffusé sur le réseau des photos d'exactions de Daech pour critiquer le journaliste Jean-Jacques Bourdin.

Le risque de surchauffe n'est pas négligeable. Et ses conséquences peuvent s'avérer graves. En phagocytant le monde du réel (les échanges sur un marché, les débats parlementaires, les meetings), la «twitterisation» de la vie politique - qui touche aussi les sphères médiatique et scientifique, comme l'illustre la crise du Covid - peut aboutir à un affaiblissement du débat public dans une société hystérisée. C'est ce que décrit le sociologue Gérard Bronner dans son dernier ouvrage, *Apocalypse cognitive* (PUF): ou comment le règne de l'immédiat et de l'intuitif s'impose au détriment du temps long et de la rationalité.

À lire aussi : **Suspension du compte Twitter de Trump: «mal à l'aise», le gouvernement français aurait préféré un cadre légal**

Pour Dominique Boullier, spécialiste des technologies cognitives et auteur de *Comment sortir de l'emprise des réseaux sociaux* (Le Passeur), la «tyrannie de la visibilité et de la réactivité va devenir un signe de superficialité» qui finira par desservir les politiques. Joint par *Le Figaro*, ce professeur de Sciences Po en appelle à la «désintoxication» des élus. Sans aller jusqu'à la censure des comptes, évidente entrave à la liberté d'expression, il juge que les responsables publics devraient s'astreindre à un seuil maximal de publications sur le réseau. Voire, pourquoi pas, organiser un départ groupé afin que, petit à petit, la plateforme devienne «ringarde». Quitter Twitter? Encouragé par plusieurs intellectuels, comme l'Américain Jaron Lanier ou le Français Gaspard Koenig, qui appelle Emmanuel Macron à montrer l'exemple, ce mouvement est pour l'instant marginal. En Allemagne, le chef de file des Verts, Robert Habeck, a quitté le réseau en 2019 pour se «reconcentrer sur le long terme», fustigeant un «outil de division». Sa décision a été critiquée par ses adversaires qui lui ont reproché un manque de courage politique et une désertion face aux extrêmes. Il a depuis rejoint Instagram...

Le Monde

Suspension des comptes de Donald Trump : les plates-formes numériques entre opportunisme et aveu d'échec

Twitter, Facebook, Google et d'autres acteurs ont pris des mesures pour limiter la portée de la parole du président américain sortant. Tardives, ces réactions ne doivent pas faire oublier leur part de responsabilité dans l'émergence d'un terreau complotiste.

Par Damien Leloup

Publié le 09 janvier 2021 à 16h46 - Mis à jour le 11 janvier 2021 à 15h02

Temps de Lecture 6 min.

Le président Donald Trump sur son smartphone, le 18 juin 2020 à la Maison Blanche. ALEX BRANDON / AP

Analyse. A moins de deux semaines du départ programmé de Donald Trump de la Maison Blanche, et deux jours après l'invasion du Capitole par des militants pro-Trump, les réseaux sociaux ont sorti l'artillerie lourde, vendredi 8 janvier. Fermeture du compte Twitter personnel du président, suspension de ses comptes Facebook et Snapchat, blocage d'applications pro-Trump dans les magasins Android ou iOS... Au-delà des débats légitimes que suscitent ces décisions – alternativement jugées insuffisantes, trop tardives, liberticides ou dangereuses –, leur mise en place ne doit pas occulter la responsabilité conjointe que portent, depuis cinq ans, élus américains et grandes plates-formes.

Twitter a beau jeu de fermer le compte @realDonaldTrump alors que le président, isolé, va dans quelques jours à peine céder sa place à Joe Biden. Le réseau social a justifié sa décision dans un long texte, arguant que les futurs messages du président sortant risquaient d'inciter à la violence. Une analyse juste, mais qui l'était tout autant hier, avant-hier, il y a trois mois ou un an.

Des recherches avancées sont nécessaires pour trouver une journée durant laquelle le président sortant n'a pas, d'une manière ou d'une autre, incité à la violence, ces quatre dernières années. Le risque de violence était-il moins fort quand il utilisait Twitter pour désigner nommément à la vindicte des journalistes critiques de son action, quand il provoquait le leader nord-coréen, Kim Jong-un, ou quand il incitait à tirer sur les manifestants du mouvement Black Lives Matter ?

Le motif officiel prête à sourire

Les soutiens de Donald Trump ne se privent pas de souligner que le motif officiel de suspension – un message disant que le président sortant ne serait pas présent à la passation de pouvoir, interprété

comme pouvant être une incitation à attaquer la cérémonie – prête à sourire. Donald Trump a publié, durant son mandat, des milliers de messages bien plus menaçants que celui-ci, sans jamais être sanctionné d'aucune manière.

Pis, cette fermeture de compte donne des arguments tout trouvés aux conspirationnistes d'ultra-droite : le complot était, selon eux, bien réel, puisqu'on censure le président pour des broutilles. La véritable raison de ces décisions est certainement bien plus terre à terre : il devient urgent, à quelques jours d'un changement d'administration, de donner des gages au futur pouvoir démocrate. Notamment parce que la gauche américaine a promis, durant la campagne, de mettre les réseaux sociaux face à leurs responsabilités – et qu'une procédure pour abus de position dominante vise d'ores et déjà Facebook.

Dans son message justifiant la suspension du compte Facebook de Donald Trump, Mark Zuckerberg, le patron de cette plate-forme, écrit que « *le contexte actuel est fondamentalement différent* » après l'invasion du Capitole et que Facebook ne doit pas être utilisé pour « *inciter à l'insurrection violente contre des représentants démocratiquement élus* ».

Une parole qui serait bien plus audible si Facebook n'avait pas laissé prospérer sur sa plate-forme, jusqu'à l'été 2020, des groupuscules paramilitaires insurrectionnels – Oath Keepers, 3percenters et bien d'autres – qui ont utilisé la fonctionnalité des groupes proposée par Facebook à des fins de recrutement et d'organisation. Sans parler du rôle actif qu'a joué Facebook dans la croissance de la théorie conspirationniste QAnon, dont les symboles étaient présents un peu partout sur les tee-shirts et les drapeaux arborés par les manifestants qui ont pris d'assaut le Capitole.

Terreau fertile de militants radicalisés

Google, qui a annoncé ce 8 janvier bloquer sur son magasin d'applications le réseau social d'ultra-droite Parler (suivi le 9 janvier par Apple qui l'a retiré de son app store et Amazon, qui menace de ne plus héberger les données de Parler sur son service de cloud à partir du 10 janvier), là encore en raison de risques d'appels à la violence, aurait peut-être également pu commencer par balayer devant sa porte. « *Attendez un peu qu'ils découvrent ce qu'il y a sur YouTube !* », écrit, à raison, l'éditorialiste américain Casey Newton. Bien plus que Parler, la plate-forme vidéo, propriété de Google, porte une lourde responsabilité dans la manière dont ont prospéré les théories du complot les plus absurdes durant des années.

En se focalisant sur les appels à la violence, certes peu tolérables, les grandes plates-formes ne doivent pas oublier que ceux-ci trouvent un écho parce que leur inaction a contribué à créer, ces dernières années, un terreau fertile de militants radicalisés prêts à écouter ces incitations et, parfois, à les mettre en œuvre. L'invasion du Capitole n'a pas été subitement déclenchée par le discours de Donald Trump appelant ses soutiens à marcher sur le Sénat : elle était le point culminant d'un long processus, qui a amené à Washington, ce 6 janvier, des dizaines de milliers de militants ultra-radicalisés – un processus qui s'est déroulé en bonne partie sur Facebook, Twitter et YouTube.

Donald Trump a inventé de toutes pièces un « complot anticonservateur » sur Facebook, quand toutes les études montrent que le fonctionnement de cette plate-forme est plutôt à l'avantage des comptes pro-Trump

Mais peut-on vraiment en vouloir aux réseaux sociaux de souhaiter se débarrasser de l'encombrant Donald Trump, fût-ce de manière hypocrite, après cinq années d'une campagne permanente, haineuse et mensongère, menée contre eux par le président sortant ? Une campagne durant laquelle Donald Trump a inventé de toutes pièces un « *complot anticonservateur* » sur Facebook, quand toutes les études montrent que le fonctionnement de cette plate-forme est plutôt à l'avantage des comptes pro-Trump ? Une campagne qui a vu le président faire pression, au mépris des principes historiques du Parti républicain, sur le fonctionnement interne d'entreprises privées ? Une campagne durant laquelle des employés et cadres des réseaux sociaux ont été désignés comme cibles à la foule des soutiens du président ? A force de crier au complot anticonservateur de la Silicon Valley, Donald Trump a probablement favorisé les conditions de son propre bannissement.

Position intenable

En dernière analyse, les ressorts de cette censure de dernière minute sont également à chercher dans la paralysie qui a semblé toucher tous les grands réseaux sociaux sur la modération du leader républicain. En refusant obstinément – et parfois en contournant leurs propres règles internes – de modérer les messages du président américain, Facebook ou Twitter se sont placés dans une position où la seule option restante était la fermeture pure et simple du compte présidentiel.

A force d'avoir refusé, mois après mois, de jouer le rôle « d'arbitres de la vérité » dans une campagne hors norme où cette position était intenable face aux mensonges de plus en plus délirants du président américain, elles se sont elles-mêmes bloquées entre deux positions extrêmes : le laisser-faire complet ou la fermeture pure et simple du compte de Donald Trump. Ce dernier choix, dans les derniers jours de la présidence Trump, est un aveu d'échec de leur politique depuis près d'une décennie.

Si les réseaux sociaux avaient commencé, il y a cinq ans, par effacer les messages racistes, injurieux et violents de celui qui n'était pas encore président, en mettant en place des politiques de modération transparentes et légitimes, sans doute n'en serions-nous pas arrivés là. Un élément que feraient bien de garder à l'esprit, y compris en France, certains élus qui s'indignent du pouvoir que s'est arrogé Twitter – la classe politique, qui a largement adopté Twitter comme son principal outil de communication, porte aussi sa part de responsabilité dans la légitimation de l'outil et de ses dérives, trumpiennes ou non.

Damien Leloup

Le Monde

Vif débat après la fermeture du compte Twitter personnel de Donald Trump

Première mondiale, la fermeture du compte d'un président en exercice suscite des avis partagés aux Etats-Unis et au-delà.

Par Damien Leloup et Alexandre Piquard

Publié le 09 janvier 2021 à 16h00 - Mis à jour le 09 janvier 2021 à 16h59

Temps de Lecture 4 min.

Dans quelles circonstances est-il légitime de fermer le compte Twitter d'un président en exercice ? Après l'interdiction définitive, ce 8 janvier, du compte personnel de Donald Trump, le débat agite la classe politique, aux Etats-Unis et au-delà. Certains s'indignent qu'une entreprise privée puisse censurer le chef d'une des plus grandes démocraties du monde - qui conserve toutefois son compte présidentiel officiel -, alors que le réseau social a estimé que l' élu incitait encore à la violence, au lendemain d'une invasion historique du Capitole américain ayant fait cinq morts.

Sans surprise, l'ensemble des soutiens du président ont vivement dénoncé la décision de Twitter. « *Qui sera le prochain à être réduit au silence ?* », demande l'avocat de Donald Trump, Rudy Giuliani, sur son compte Twitter, toujours actif. Son ancien directeur de campagne Brad Parscale fait mine de s'interroger : « *Est-ce que, désormais, les fournisseurs d'électricité vont couper le courant à Trump ? Va-t-on lui couper l'eau ? Est-ce qu'il a encore le droit d'avoir le câble ?* » Sur le réseau social pro-Trump non modéré Parler, l'avocate conspirationniste Sydney Powell, également bannie de Twitter, parle de « *fascisme* ».

Droit à l'information contre risques de violence

Mais les soutiens de Donald Trump ne sont pas les seuls à critiquer la décision de Twitter. Depuis jeudi et la suspension – temporaire, à l'époque – des comptes Twitter et Facebook du président américain sortant, plusieurs voix se sont élevées pour souligner le risque que faisaient peser ces précédents sur le débat démocratique. Le président mexicain, Andres Manuel Lopez Obrador, a ainsi critiqué, le 8 janvier, « *la toute-puissance et l'arrogance* » de Mark Zuckerberg : « *Qu'en est-il de la liberté et du droit à l'information ? Et du rôle des autorités légalement et légitimement constituées ?* » Le lanceur d'alerte Edward Snowden, peu suspect d'être un soutien de Donald Trump, estimait, de son côté, la veille, que ces suspensions en série représentaient un « *tournant dans la bataille pour le contrôle de l'information* ». En France, le secrétaire d'Etat au numérique, Cédric O, a, lui, estimé que « *la fermeture du compte de Donald Trump par Twitter, si elle peut se justifier par une forme de prophylaxie d'urgence, n'en pose pas moins des questions fondamentales* », ajoutant :

« *La régulation du débat public par les principaux réseaux sociaux au regard de leurs seuls CGU (conditions générales d'utilisation), alors qu'ils sont devenus de véritables espaces publics et rassemblent des milliards de citoyens, cela semble pour le moins un peu court d'un point de vue démocratique.* »

Il a également appelé à « *une nouvelle forme de supervision démocratique* », ce qui peut faire référence au projet européen de régulation des réseaux sociaux Digital Services Act. En 2020, la majorité parlementaire française avait voté l'obligation de retrait des contenus haineux en vingt-quatre heures dans la loi Avia, finalement censurée par le Conseil constitutionnel qui la considérait liberticide.

A l'inverse, pour une partie de la gauche américaine, ces fermetures sont pleinement justifiées, mais bien trop tardives. Si la décision a été saluée par plusieurs hauts responsables démocrates, à commencer par l'ancienne candidate à la présidentielle Hillary Clinton, de nombreux observateurs notent que ces décisions, à quelques jours de la passation de pouvoir, ont un arrière-goût de « *trop peu* ». « *Il s'est passé plus de choses sur la question de la modération des contenus en deux heures que durant les quatre dernières années* », a constaté le chroniqueur du *Washington Post* Tony Romm.

Ces suspensions, temporaires ou définitives, sont « *bienvenues mais interviennent trop tard* », a estimé à l'antenne de la BBC l'ancien investisseur de Facebook – désormais très critique du fonctionnement des réseaux sociaux – Roger McNamee. Qui voit, comme bien d'autres commentateurs, une motivation très politique à ces décisions : « *Le plus important pour ces plateformes n'est pas l'esprit civique. Interdire Trump les prépare à l'arrivée au pouvoir de Biden* », pense-t-il.

Fronde interne chez Twitter

Avant de prendre sa décision, Twitter a fait l'objet d'un intense lobbying interne : le *Washington Post* a révélé, ce 8 janvier, le contenu d'une lettre à la direction du réseau social, dans laquelle une centaine de salariés appelaient à fermer le compte du président sortant. « *Trump n'est plus un acteur démocratique légitime* », écrivaient ces salariés, dont le texte évoquait aussi les risques de nouvelles violences dans les jours à venir. « *Nous jouons un rôle sans précédent dans la société civile et le monde nous regarde* », estimaient-ils.

Dans son message expliquant sa décision de fermer le compte personnel de Donald Trump, Twitter ne va pas jusqu'à affirmer que le président sortant n'est plus légitime, mais explique avoir estimé que les risques d'encouragement à la violence étaient effectivement majeurs. Pour appuyer sa décision, le réseau social cite les derniers messages de Donald Trump, dans lesquels il annonce notamment qu'il ne sera pas présent à l'investiture de son successeur comme le veut la tradition américaine. Ce choix a été perçu comme une invitation à attaquer cette cérémonie et une remise en cause de l'intention affichée jeudi par le président de contribuer à une « *transition apaisée* », écrit Twitter. Or, rappelle la direction, M. Trump avait été prévenu que la suspension de douze heures décidée mercredi pourrait devenir « *permanente* ».

S'ils la désapprouvent, une petite partie des soutiens de Donald Trump s'est, paradoxalement, réjouie de ce bannissement : les créateurs de réseaux sociaux et sites pro-Trump « alternatifs ». « *Nous ajoutons de nouveaux serveurs en ce moment même* », écrit Andrew Torba, le PDG du réseau prisé de l'ultradroite Gab. Parler, concurrent pro-Trump de Twitter lancé récemment, connaissait des difficultés d'accès ce 9 janvier, vraisemblablement en raison d'un afflux de messages et d'inscriptions. « *Nous sommes propriétaires de nos serveurs, cela prend plus de temps pour en ajouter, mais nous ne pouvons pas être bloqués ! Soyez patients, Dieu est aux manettes* », écrit Andrew Torba, fondateur de Gab. Donald Trump lui-même a assuré, dans un message publié sur un autre compte Twitter puis effacé, « *étudier les possibilités de construire notre propre plateforme* ». Se doter d'un outil de communication directe aussi puissant que son compte Twitter aux 88 millions d'abonnés sera toutefois difficile.

«Il faut que les politiques quittent Twitter»

Les fermetures et suspension des comptes Twitter et Facebook de Donald Trump relancent le débat sur la responsabilité des plateformes. Pour Dominique Boulier, spécialiste des usages numériques, elle est entière. Et il est urgent de réformer leur mécanique de captation de l'attention.

Donald Trump privé de Twitter: c'est un monde qui s'écroule. Les mesures prises par Facebook et Twitter en réaction à la prise du Capitole par des partisans de Trump sont sans précédent. Twitter a fermé le compte de Donald Trump (88 millions d'abonnés); Facebook l'empêche de s'exprimer auprès de ses 35 millions d'abonnés «jusqu'à ce que la transition pacifique du pouvoir soit terminée». Mais ces décisions, qui arrivent après plus de quatre ans d'impunité pour Donald Trump, ne sont que des rustines, selon Dominique Boulier, professeur des universités en sociologie à Sciences-Po Paris et spécialiste des usages du numérique. Pour lui, les plateformes doivent assumer une responsabilité éditoriale par rapport aux contenus qui y sont postés et, surtout, modifier leur architecture, qui est aujourd'hui destinée à mettre en valeur les contenus les plus clicants, quitte à devenir nuisibles au débat public.

Comment interprétez-vous les décisions de Twitter et de Facebook?

On peut tout d'abord se demander pourquoi ils ne l'ont pas fait avant: c'est un moment de vérité pour les plateformes, mais qui arrive un peu tard. Cette affaire soulève une nouvelle fois l'enjeu de la régulation des contenus: quand est-ce que ces plateformes vont adopter un statut de média à part entière, et donc assumer qu'elles ont une responsabilité éditoriale par rapport aux contenus qu'elles permettent de diffuser? Pendant longtemps,

Facebook, Twitter, YouTube et consorts insistent sur le fait qu'ils n'étaient que des hébergeurs de contenus, et donc qu'ils n'avaient pas de responsabilité sur ce qu'y publiaient les utilisateurs.

Twitter a déjà suspendu des milliers de comptes pour des raisons diverses. Mais cela n'a jamais été présenté comme une politique éditoriale, simplement comme une mesure de contrôle disciplinaire vis-à-vis de ses conditions d'utilisation. De telles mesures avaient déjà été prises à l'égard de contenus spécifiques postés par Donald Trump, mais jamais sur son compte lui-même. Cela pose un problème de jurisprudence puisque ce ne sont plus les contenus qui sont en cause, mais bien la personne émettrice qui est suspectée a priori. On entre donc dans des considérations quasi juridiques, qui mériteraient un appui soit par le Juge, soit par une responsabilité éditoriale assumée. Maintenant que Twitter a franchi le pas avec une personne de si haute visibilité, la plateforme va évidemment subir



DR
INTERVIEW

les critiques récurrentes des trumpistes qui vont voir leurs soupçons de partialité confirmés – mais Twitter ne pourra plus se cacher derrière l'argument du «free speech».

Cette mesure arrive très tard, trop tard peut-être, mais l'heure de vérité a sonné: les plateformes vont devoir sortir de la «section 230», qui leur donne le statut d'hébergeur de contenus et leur offre une

protection. Espérons que cette affaire pourra aussi donner l'idée aux politiques de quitter Twitter, ou même d'être régulés – par exemple, en proposant que toute position émise de quelque type interdise l'usage direct ou indirect de Twitter! Il faut que tous les politiques se désintoxiquent de Twitter.

Qu'est-ce que cela signifie d'assumer une responsabilité éditoriale?

Cela les amènerait à imposer aux utilisateurs des règles plus strictes pour prendre part à la diffusion d'informations; et ceux qui ne respectent pas les règles en sont exclus. On peut craindre que ça renforce les «bulles de filtre» [l'idée selon laquelle les algorithmes des réseaux sociaux ne nous proposent que des contenus qui nous intéressent déjà, ndlr], mais ces bulles existent déjà aujourd'hui. Certains craignent aussi que si on censure des incitations à la haine émises par des groupes comme les QAnon ou les Proud Boys, ils aillent sur leurs propres réseaux comme Parler (un réseau social investi par l'extrême droite, notamment). A mes yeux, ce n'est pas un problème. C'est la même chose que pour les médias classiques: si un journal a une ligne éditoriale qui ne vous plaît pas, vous allez en lire un autre – l'important étant, bien sûr, qu'il y ait une diversité. Les supporters de Donald Trump pourront toujours discuter, mais ils ne viendront pas perturber le débat général avec leurs incitations à la haine; et s'ils veulent intervenir dans d'autres espaces, ce sera en se pliant aux mêmes règles de débat que tout le monde. Cela ne menace pas la liberté d'expression. Ce qu'il

Suite page 4

«Même si on modère les contenus, qu'on fait de la censure, le cœur du problème reste que le fonctionnement des plateformes repose sur leur potentiel démultiplicateur. C'est pour cette raison que Trump utilise Twitter.»

Suite de la page 3 s'agit de cloisonner, ce n'est pas le *free speech* mais le *free reach*: ce n'est pas parce que vous pouvez parler que vous devez envahir l'espace mental de tout le monde.

Par ailleurs, un même réseau, comme Facebook, pourrait agréger divers groupes ayant chacun leur responsabilité éditoriale: un groupe QAnon, un groupe Proud Boys, un groupe des habitants de telle ville... Les algorithmes de Facebook ont d'ailleurs été modifiés il y a deux ans pour favoriser la visibilité des groupes dans le fil d'actualité de chacun. Et à chaque groupe d'assumer sa modération: pour pouvoir mener un bon débat, il faut des bons modérateurs.

Selon vous, il y a aussi un problème avec le mode de diffusion des informations. Les réseaux sociaux amplifient la diffusion d'information en volume (car il y a des milliards de personnes connectées) et en rythme (le moindre propos, à peine formulé, est déjà présenté à tous les utilisateurs). Même si on modère les contenus, qu'on fait de la censure, le cœur du problème reste que le fonctionnement des plateformes repose sur leur poten-

tiel démultiplicateur. C'est pour cette raison que Donald Trump utilise Twitter, dont l'architecture a précisément été pensée pour que lorsqu'une personne comme lui poste un message, il soit partagé des centaines de milliers de fois. Les plateformes disent que ce n'est pas leur faute, mais c'est faux: elles ont délibérément installé des fonctions qui encouragent la réplication de l'information, que ce soit le bouton retweet, les hashtags ou les «*trending topics*» («*sujets tendance*»), qui ont été conçus pour que, lorsque vous ne savez pas où porter votre attention, vous ayez sous les yeux des contenus viraux.

C'est sur cette mécanique de captation de l'attention qu'il faut intervenir, en cassant le bouton retweet, le hashtag, et en ajoutant de la friction dans le processus de propagation de l'information. Twitter a commencé à le faire en affichant un avertissement lorsque vous voulez partager un article que vous n'avez pas lu, comme WhatsApp qui limite le nombre de destinataires auxquels vous pouvez partager un même message.

Les plateformes favorisent l'engagement, c'est-à-dire les interactions avec un post,

ce qui incite les utilisateurs, comme Donald Trump, à poster des contenus cliquants, qui font réagir. Pourquoi?

C'est leur modèle publicitaire qui le leur impose: l'engagement permet de vendre aux annonceurs un public actif, plus sujet à la consommation qu'un public passif. Le problème, c'est que ce ne sont pas uniquement des marques qui vont acheter l'engagement du public, mais tout un tas d'informateurs aux intérêts divers.

Les réseaux sociaux introduisent-ils une rupture avec les modes de propagation de l'information, ou ne font-ils qu'amplifier des phénomènes préexistants?

La mécanique des plateformes valorise le score de nouveauté d'un contenu: quand vous êtes face à quelque chose de nouveau, que ce soit très choquant, comme les vidéos de la prise du Capitole, ou très drôle, comme un mème ou un *lolcat*, vous allez avoir plus tendance à réagir et ainsi comporter en utilisateur actif. Les plateformes ont donc intérêt à vous présenter du contenu avec un haut score de nouveauté.

Le problème, c'est que dans un espace public

Intéressant, la dernière nouveauté ne devrait pas sans cesse chasser la précédente. Il faut du temps pour vérifier l'information et y réfléchir avant d'y réagir. Je pense donc que la responsabilité des réseaux sociaux dans les événements au Capitole réside dans l'architecture de leurs algorithmes, qui encouragent la réplication rapide de contenus cliquants. Les mouvements qui ont gravité autour de Donald Trump n'ont pas tant été amplifiés par les réseaux sociaux que par les mécaniques de propagation de l'information sur ces plateformes. Dans ce contexte, les médias traditionnels devraient plutôt avoir pour rôle de calmer le jeu, mais, comme l'a formulé le chercheur Yochoa Benkler, ils ont de plus en plus tendance à se transformer en «*colonne vertébrale de l'attention*», c'est-à-dire qu'ils amplifient et légitiment des informations issues des réseaux sociaux.

Recueilli par
NICOLAS CELNIK

Dominique Boillier a publié *Comment sortir de l'emprise des réseaux sociaux*, éd. Le Passeur (2020), 304 pp., 20,90 €.

Huffington Post

https://www.huffingtonpost.fr/entry/trump-bannit-de-twitter-ces-elus-francais-crient-a-la-censure_fr_5ff9719ac5b6c77d85e6f023

Trump banni de Twitter: Ces élus français crient à la censure

En France, Marine Le Pen, Gilbert Collard mais également Cédric O, le secrétaire d'État au Numérique ou Aurore Bergé s'interrogent voire critiquent la décision.

- Par Anthony Berthelier



Olivier DOULIERY / AFP Trump banni de Twitter? Ces élus français crient à la censure et à l'abus de pouvoir

POLITIQUE - Le 45e président des États-Unis, chef de la première puissance mondiale, vient d'être banni de Twitter, comme aurait pu l'être un quelconque troll anonyme et menaçant. Une décision confirmée par l'entreprise à l'oiseau bleu vendredi 8 janvier, à quelques encablures de la fin de mandat du milliardaire, saluée par bon nombre de responsables démocrates et adversaires de Donald Trump.

Mais trois jours après les émeutes mortelles au Congrès, révélatrices des fractures qui parcourent la société américaine, les hourras ne sont pas unanimes.

Sans surprise, des deux côtés de l'Atlantique, une partie de la classe politique fustige la volonté de "censurer" le président populiste. En France, on les retrouve surtout à l'extrême droite où Marine Le Pen, Louis Aliot, Florian Philippot ou Gilbert Collard ont tous réagi, sur Twitter, pour dénoncer la décision de Twitter.

Cela n'aide certainement pas la démocratie"

Mais d'autres, adversaires de Donald Trump, partagent ces doutes. C'est le cas du secrétaire d'État chargé de la Transition numérique Cédric O, et la présidente déléguée des députés LREM Aurore Bergé. "On peut combattre Trump et le chaos qu'il a entraîné, mais refuser de se réjouir de voir les GAFAs décider seuls, sans contrôle du juge, sans recours possible, quel président en exercice a le droit d'avoir un compte ou non sur Twitter", s'inquiète la députée des Yvelines sur le réseau social, avant de trancher: "cela n'aide certainement pas la démocratie."

On peut combattre Trump et le chaos qu'il a entraîné mais refuser de se réjouir de voir les GAFAs décider seuls, sans contrôle du juge, sans recours possible, quel président en exercice a le droit d'avoir un compte ou non sur Twitter. Cela n'aide certainement pas la démocratie. <https://t.co/QhDpMFQDBg>

— Aurore Bergé (@auroreberge) January 9, 2021

Mêmes réserves pour Cédric O. Si le secrétaire d'État au Numérique juge que la fermeture du compte de Donald Trump "peut se justifier" dans l'urgence de la situation américaine, il estime qu'elle pose "des questions fondamentales."

"La régulation du débat public par les principaux réseaux sociaux" au regard de leurs seuls règles et conditions d'utilisation est "pour le moins un peu court d'un point de vue démocratique", écrit le responsable gouvernemental, relevant, dans un langage plus policé, les mêmes enjeux soulevés par Aurore Bergé.

La fermeture du compte de Donald Trump par @Twitter, si elle peut se justifier par une forme de prophylaxie d'urgence, n'en pose pas moins des questions fondamentales. La régulation du débat public par les principaux réseaux sociaux au regard de leurs seuls CGU...

— Cédric O (@cedric_o) January 9, 2021

...alors qu'ils sont devenus de véritables espaces publics et rassemblent des milliards de citoyens, cela semble pour le moins un peu court d'un point de vue démocratique. Au-delà de la haine en ligne, nous avons besoin d'inventer une nouvelle forme de supervision démocratique.

— Cédric O (@cedric_o) January 9, 2021

Chez Les Républicains, Constance Le Grip pointe, elle aussi, avec effarement, la puissance des "GAFA", capables de décider "seuls" de "qui peut bénéficier du droit d'expression."

"Stupéfiant", ou "inquiétant", selon les mots de la députée des Hauts-de-Seine, alors que Donald Trump a, en partie, bâti sa popularité sur le réseau social à l'oiseau bleu avant d'en faire, une fois président, l'un de ses premiers vecteurs de communication.

Stupéfiant!! Comment en sommes-nous arrivés là?! Que les GAFA décident seuls, hors de tout contrôle, de tout recours, de qui peut bénéficier du droit d'expression est inquiétant!
<https://t.co/88h3LwrLI0>

— Constance Le Grip (@ConstanceLeGrip) January 9, 2021

Twitter accusé de lâcheté

Plus à droite, au Rassemblement national, Marine Le Pen, Gilbert Collard ou Louis Alliot agitent eux aussi le spectre du "bâillon".

"Dans l'ordre des atteintes portées à la liberté d'expression dans une 'démocratie', c'est la plus grave jamais commise. Attention! Le bâillon de l'un peut devenir la muselière de l'autre", écrit le premier sur Twitter. La seconde ajoute que "la purge des géants du numérique contre ses partisans, devraient indigner tout citoyen attaché à la démocratie."

La suspension du compte de Trump, la purge des géants du numérique contre ses partisans, devraient indigner tout citoyen attaché à la démocratie.

Où s'arrêtera ce contrôle de toute opinion dissidente ? Qui, demain, sera effacé numériquement sans possibilité de se défendre ? MLP pic.twitter.com/iDdtD3yryS

— Marine Le Pen (@MLP_officiel) January 9, 2021

#Twitter suspend le compte de #Trump de façon permanente: dans l'ordre des atteintes portées à la liberté d'expression dans une "démocratie", c'est la plus grave jamais commise. Attention ! Le bâillon de l'un peut devenir la muselière de l'autre ! Battons-nous contre la censure ! pic.twitter.com/N0hfrZFmRt

— Gilbert Collard (@GilbertCollard) January 9, 2021

Une partie de la gauche s'affiche sur la même ligne. "Le comportement de Trump ne peut servir de prétexte pour que les GAFA 'arrogent le pouvoir de contrôler le débat public", écrit Jean-Luc

Mélenchon, quand François Ruffin juge la décision de Twitter “scandaleuse.” “Demain, ce sera pour nous tous, cette censure numérique, et privée”, s’alarme le député de la Somme.

Outre ces accusations, il est un autre grief fait au réseau social. Celui de la lâcheté, ou de l’hypocrisie. Certains internautes, élus ou observateurs regrettent de voir Twitter agir à l’encontre du président américain à treize jours seulement de la fin de son mandat.

D’autres, parfois les mêmes, pointent la réticence de l’entreprise à s’attaquer à des dirigeants ou nations, moins vertueuses en matière de liberté publiques que Donald Trump. “Les mêmes GAFAs n’ont pas la même prévention pour supprimer les comptes diplomatiques de propagande d’Etats dans lesquels la démocratie n’a jamais existé et dont les populations n’ont pas le droit d’avoir des comptes ouverts”, s’agace encore Aurore Bergé sur les réseaux sociaux.

Ces mêmes critiques s’élèvent outre-Atlantique où la décision a été accueillie avec plus de colère et de mépris que de soulagement, selon *l’AFP*. Outre les soutiens du président, qui accusent les réseaux sociaux de le blâmer sur la base de leurs préjugés, des voix montent au créneau, à gauche, pour mettre en garde contre de possibles atteintes à la liberté d’expression. Pour Kate Ruane de la puissante association de défense des droits civiques ACLU, “tout le monde devrait s’inquiéter” face à la décision de Twitter.